

Paris, le 12 OCTOBRE 2023

Monsieur le président de la CADA,

20 avenue de Ségur 75007

bruno.lasserre@conseil-etat.fr

Monsieur le président,

Je me permets de vous adresser ce courrier en nom de l'ADBS. Cette association, créée en 1963 est une organisation de professionnels de l'information et de la documentation française. Elle est connue et reconnue en Europe et dans le monde francophone en particulier, et elle a des liens forts à l'international.

Organisée sur le territoire en régions et en secteurs professionnels, son champ d'action s'étend sur tout le territoire avec un maillage conséquent.

Le propos de notre association a toujours été celui de l'information dans son ensemble : le droit de l'information, des données, sa gestion, les principes fondamentaux de sa circulation et de sa protection. L'ADBS se préoccupe dans ses travaux de l'impact des innovations technologiques et bien évidemment du modèle économique et la régulation de l'information tant sur le rôle des différents acteurs que sur les ingérences dans ce domaine.

Nous vous proposons notre participation aux États généraux de l'information en tant que professionnels experts appartenant à cet écosystème.

Si vous souhaitez considérer la largeur de notre périmètre d'action je pourrais vous adresser une liste des références de dossiers numériques publiés par notre association, ainsi que des manuels édités chez De Boeck. Ces publications vous donneraient un aperçu de notre champ d'action dont le fondamental est de garantir des informations fiable et pluralistes et de former les professionnels en conséquence.

En espérant pouvoir être sollicités pour un groupe de travail dont les contributions seront utilisées pour formuler des propositions, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, de ma considération distinguée,

Pour le Conseil d'Administration,

Danielle DUFOUR COPPOLANI

Présidente de l'ADBS